

L'ECHO DE



N° 503 du 19 février 2026

Horaires du secrétariat de mairie :

Lundi 8h30-12h30 et 13h30-17h30

Mardi-Jeudi 8h30-12h30



Tél. 02 99 96 20 91



drouges.fr



secretariat@drouges.bzh



mairie de Drouges

Ouvert le samedi 7 mars de 9h à 12h

Fermé le lundi 23 février (congé annuel)

Prochain conseil municipal : Jeudi 26 février 2026

informations municipales

Inscriptions Liste électorale

Si vous souhaitez vérifier votre inscription sur les listes électorales de Drouges : sur le site service-public.fr, grâce au téléservice « Interroger sa situation électorale », vous pouvez vérifier en ligne votre inscription, l'adresse du bureau de vote, votre numéro national d'électeur et les procurations reçues ou données.

Attention : Le téléservice ne fonctionne que si vous remplissez l'ensemble des champs et que vous indiquez tous vos prénoms dans l'ordre de l'état civil

##-##-##-##



Elections municipales

DIMANCHE 15 MARS - 1er tour

DIMANCHE 22 MARS - 2nd tour

Ouverture du bureau de vote : 8 h à 18h

RAPPEL : pour voter, vous devez prouver votre identité en présentant votre carte d'électeur et l'un des documents suivants : Carte nationale d'identité et/ou Passeport. **Merci de vérifier dès maintenant si vous disposez d'une carte d'électeur récente...**

##-##-##-##

Procurations

Vous allez être absent le jour du vote ? Depuis le 1er janvier 2022, vous pouvez donner procuration à un électeur inscrit sur les listes électorales d'une autre commune que la vôtre.

Ainsi, si vous savez que vous ne pourrez voter personnellement le jour du scrutin, vous pouvez désormais donner procuration à n'importe quel électeur de confiance. Cette personne, **votre mandataire, devra cependant toujours se rendre dans votre bureau de vote pour voter à votre place, selon vos consignes.**

Démarches : soit en gendarmerie, soit sur le site www.maprocuration.gouv.fr

Comité des Fêtes



L'Assemblée Générale du Comité des fêtes se déroulera le

VENDREDI 20 MARS à 20H30

à la salle de La Fontaine.

(le stationnement est maintenant possible sur le parking)

Nous vous attendons nombreuses et nombreux afin de nous faire partager de nouvelles idées, de participer à nos manifestations en tant que bénévole ou tout simplement de rencontrer de nouvelles personnes!!!...

A l'issue de l'Assemblée Générale, le verre de l'amitié sera partagé."



Tri des déchets

LES SITES des Bornes d'Apport Volontaire (BAV) SERONT BIENTÔT SOUS SURVEILLANCE,

Rappel : les consignes sont claires. Dans les BAV je dépose le verre, le papier, les emballages et mes déchets avec le badge qui m'a été attribué dans la BAV prévue à cet effet (secteur bourg + villages La Touche - La Prise - Le Pâtis Boursier - La Prée - Launay - La Chevrue).

Les autres déchets doivent être expédiés à la déchèterie.

(Exemple : les carton bruns, les fûts de bière... se trient en déchèterie et non pas avec les emballages ; cela pose de réel problème au niveau de la collecte car les cartons bloquent les trappes et prennent un volume considérable dans les bornes).

Attention, les dépôts de fûts de bière, cartons bruns et autres encombrants, aux pieds des bornes, sont considérés comme **dépôt sauvage (passible d'amende)**

Pour le respect de chacun, les dépôts sauvages ne sont pas tolérables puisque la commune en assure la charge.

PETITES ANNONCES

Offre d'emploi

Gatine Viandes (35 rue de la Bougeoire - 35130 La Guerche-de-Bretagne - 02 99 96 25 62)

mail : gatine_viandes_rh@mousquetaires.com

Information et recrutement : Boucher en Industrie H/F
Découvre le métier de boucher en industrie et la formation proposée par le CFA Agromousquetaires

Une formation, un métier, un avenir !

- Formation d'un an diplômante en contrat de prof ou d'apprentissage
- Obtention d'un Titre professionnel OTIA de niveau 3
- Forte employabilité à l'issue de la formation (métiers qui recrutent)

Vie paroissiale

Célébration dominicale samedi 21 mars 2026

messe à l'église de Drouges à 18h

Plus d'informations sur : <https://rennes.catholique.fr/paroisses/paroisse-notre-dame-de-la-guerche>

Club de la joie

En partenariat avec le Comité des Fêtes de Drouges

Le Club de la Joie organise un

Lâcher de truites

SAMEDI 14 MARS 2026 (à partir de 8h)

☒ Inscription 8€ pour 5 truites

☒ Lancer interdit

☒ 9m de gaule maximum

Buvette et petite restauration sur place



Nettoyage champêtre

" Un collectif de citoyens de Drouges vous donne rdv le dimanche matin 1er Mars à 9h30 au préau, rue St Pierre à Drouges pour un nettoyage champêtre !

Au programme, accueil autour d'un petit café, ramassage de déchets sur les routes et sentiers pédestres de Drouges, tri et pesée des déchets.

NOTRE CAMPAGNE EST PRÉCIEUSE, PRENONS EN SOIN.

Plus d'info, contact Cécile 06.51.13.67.26"

Recensement de la population

Monsieur André Catrouillet remercie très sincèrement tous les habitants de Drouges pour leur sympathie ainsi que pour l'accueil qui lui a été réservé à l'occasion du recensement de la population.

Il remercie également la municipalité de lui avoir fait confiance.



Association des Randonneurs

PROCHAINES RANDONNÉES :

Lundi 2 mars randonnée à Vergéal : circuit des Korrigans

Dimanche 15 mars randonnée à Sion-les-Mines (44) : Tour de la Hunaudière (8 km) ou Grand Tour de la Hunaudière (11km)

Mission Locale

Ateliers organisés à Vitré

Lundi 23 et Mardi 24 février - Je teste le simulateur de conduite

Mardi 24 février (AM) - Conseil consultatif de jeunes

Jeudi 26 février - Atelier emploi - le B.A-BA en droit du travail

Vendredi 27 février (M) - atelier code

(AM) - info collective service civique

Contact et renseignements complémentaires :

02 99 75 18 07

Mission Locale Porte de Bretagne

Café des aidants

RDV le vendredi 6 mars de 14h 30 à 16h, entrée en libre accès.

« Communiquer au-delà des mots »

Lieu : Bulle Café, 2 rue Clairefontaine 35500 Vitré

Contact: 02 99 74 33 01

s.drean-malecot@vitrecommunaute.org

Café des aidants®



La Feuille Echo n° 504 paraîtra **19 mars 2026**

Vos annonces peuvent être déposées en mairie avant le vendredi 13 mars 2026, 12H dernier délai

L'Echo et le Clin d'Œil sont téléchargeables sur le site internet.

Possibilité de recevoir l'Echo par mail si vous en faites la demande au secrétariat.

Les procès-verbaux des réunions de conseils municipaux sont consultables sur le site internet ou sur le panneau d'affichage à l'extérieur de la mairie

La Page Facebook pour les dernières actualités.